

## CITIZEN

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE

# Relance et réformes!

**La crise mondiale requiert une réponse mondiale, estiment les syndicats à la veille de plusieurs rencontres internationales de très haut niveau.**

Nulle part la situation n'est mieux mise en évidence que dans la crise de l'emploi, qui a entraîné des inégalités croissantes des revenus, une progression exponentielle du chômage et l'aggravation de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement. Les femmes sont amenées à assumer une part disproportionnée des difficultés résultant de la crise mondiale.

Cette crise mondiale sans précédent requiert des réponses mondiales, coordonnées, élaborées de manière inclusive, où les représentants des pays en développement les plus touchés par la crise aient leur mot à dire dans les décisions politiques. Un forum qui se concrétise désormais avec la Conférence de l'ONU, où les syndicats feront pression sur les États membres en faveur de l'adoption d'un Document final fort et pro-développement, qui contribuerait à amorcer un processus inclusif et démocratique conduisant à des solutions effectives et durables à la crise.

Cette crise mondiale sans précédent requiert des réponses mondiales, coordonnées, élaborées de manière inclusive, où les représentants des pays en développement les plus touchés par la crise aient leur mot à dire dans les décisions politiques. Un forum qui se concrétise désormais avec la Conférence de l'ONU, où les syndicats feront pression sur les États membres en faveur de l'adoption d'un Document final fort et pro-développement, qui contribuerait à amorcer un processus inclusif et démocratique conduisant à des solutions effectives et durables à la crise. (...)

Le rapport de la Commission Stiglitz préconise le recours à des mesures de stimulation fiscale pour financer des politiques contre-cycliques qui contribuent à restaurer la croissance à long terme, à réduire l'inégalité des revenus et à éradiquer la pauvreté. Les syndicats insistent sur le fait que les pays en développement doivent disposer de l'espace politique nécessaire pour la mise en œuvre des mesures contre-cycliques préconisées dans le rapport, loin des conditionna-

lités politiques funestes des institutions financières internationales (IFI).

Les syndicats lancent un appel en faveur de réformes systémiques qui viseraient à rétablir la croissance équitable et à minimiser le risque d'une récurrence des crises financières. Parmi celles-ci, une réforme des règles afférentes aux institutions et aux transactions financières, des mesures correctives pour garantir un commerce équitable et l'établissement d'un mécanisme de résolution de la dette.

D'autre part, les États membres de l'ONU sont appelés à prendre des engagements décisifs vers des réformes en matière de gouvernance mondiale, y compris la réforme des IFI. A cette fin, ils sont appelés à placer les priorités sociales au centre de l'ordre du jour de la gouvernance mondiale, à travers la création d'un Conseil économique mondial (CEM), qui figurera au cœur des efforts visant à l'établissement d'un nouveau consensus mondial sur les politiques de développement durable, et les réformes systémiques requises pour rétablir une croissance durable. Un Panel international devrait être établi pour servir d'organe consultatif auprès du CEM. Ce panel devrait inclure des représentants de syndicats.

Les États membres sont appelés à soutenir le parachèvement d'un traité ambitieux lors de la prochaine Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), à Copenhague, en décembre 2009. Ceci impliquera l'adoption de mesures concernant la promotion d'emplois verts, le financement de l'aide aux pays en développement et l'intégration de stratégies de « transition juste » au traité devant être adopté à Copenhague.

Prises de positions de la CSI relatives à la Conférence de l'ONU sur la crise financière et économique et le Sommet du G8 de L'Aquila: [www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)

## AVIS

## Avis d'adjudication



### I.1) Nom et adresse(s)

Le Fonds Belval  
6, avenue des Hauts Fourneaux  
L-4362 Esch-sur-Alzette  
Luxembourg

Tél. : (+352) 26 840-1

Fax : (+352) 26 840-300

Email : [fb@fonds-belval.lu](mailto:fb@fonds-belval.lu)

### II.1.1) Intitulé attribué au marché

Soumission pour les travaux de façades et toitures de la Maison du Savoir à Belval

### II.1.5) Description succincte du marché

Soumission relative aux travaux de façades et toitures dans le cadre de la construction de la Maison du Savoir à Belval pour les besoins de l'Université du Luxembourg

### Lot : 09/19559/1

Intitulé : LOT 1; Travaux de façades

### 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE

- \* +/- 25 portes d'entrée métalliques et vitrées
- \* +/- 1150 châssis de fenêtre bois aluminium avec stores à lamelles partiels
- \* +/- 450 m<sup>2</sup> de façade vitrée
- \* +/- 8.600 m<sup>2</sup> de façade en panneaux aluminium
- \* +/- 15.900 m<sup>2</sup> de façade en protections solaires

### Lot: 09/19559/2

Intitulé: LOT 2; Travaux de toitures

### 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE

- \* +/- 620 m<sup>2</sup> de toiture plate sur cassettes acier
- \* +/- 6.350 m<sup>2</sup> de toiture avec étanchéité bicouche sur dalle B.A.
- \* +/- 7.000 m<sup>2</sup> isolant de toiture
- \* +/- 2.650 m<sup>2</sup> dalles sur plots
- \* +/- 3.150 m<sup>2</sup> végétation extensive
- \* +/- 160 m<sup>2</sup> végétation intensive
- \* +/- 105 coupoles en polyacrylate

### III.2.2) Capacité économique et financière

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours des 3 derniers exercices. Le chiffre d'affaires moyen annuel sera au minimum de 13,5 millions d'Euros pour le lot 1 et de 3,2 millions d'Euros pour le lot 2.
- Attestation de souscription à une assu-

rance responsabilité civile et professionnelle.

- Certificat d'inscription au registre professionnel et au registre de commerce

### III.2.3) Capacité technique

- Une liste des références (au minimum 3) d'envergure similaire.
- Une note présentant le candidat (titres, qualifications, curriculum vitae, y compris expériences, stages et formations éventuelles), ainsi que ses effectifs en hommes et en matériel. L'effectif minimal du candidat est de 140 personnes pour le lot 1 et de 42 personnes pour le lot 2.

### IV.1.1) Procédure ouverte

### IV.2.1) Critères d'attribution

Prix le plus bas

### IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Conditions et mode de paiement : Virement d'une caution de 200.-€ par lot à effectuer au compte n° LU85 0019 1755 3163 6000 auprès de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat - BCEELULL. Le dossier de soumission est à réserver obligatoirement par fax en y indiquant le lot de soumission et l'adresse d'expédition. Le dossier sera envoyé au soumissionnaire dans un délai de 6 jours au plus tard après réception du virement portant l'inscription « soumission pour lot... »

### IV.3.4) Date limite de réception des offres

04/09/2009

### IV.3.8) OUVERTURE DES OFFRES

vendredi 04 septembre 2009 à 10:00

### VI.3) Autres informations

Les offres portant l'inscription 'Soumission pour...' sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

### VI.5) Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.

18/06/2009

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2009

Germain Dondelinger

Président du Conseil d'Administration